



FICHE D'ADHESION

2024-2025

MINEUR – de 16 ans

(valable du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025)

Réservé ABC- Date d'inscription :

**Merci de compléter le dossier en lettres MAJUSCULES afin d'éviter les erreurs de ressaisie.
(1 fiche par enfant et par activité)**

ELEMENTS NECESSAIRES A L'INSCRIPTION :

- Fiche d'adhésion
- Païement
- Du Pass'Sport, si vous en bénéficiez
- Attestation Questionnaire de santé ou certificat médical (pour le Judo) *

* Le décret n° 2021-564 du 7 mai 2021 prévoit qu'il n'est désormais plus nécessaire, pour les mineurs, de produire un certificat médical pour l'obtention ou le renouvellement d'une licence dans une fédération sportive ou pour l'inscription à une compétition sportive organisée par une fédération. La production d'un tel certificat demeure toutefois lorsque les réponses au questionnaire de santé du mineur conduisent à un examen médical, mais également pour les disciplines à contraintes particulières. Plus d'info sur <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043486809>

Afin de répondre au questionnaire et pouvoir télécharger l'attestation, merci de vous rendre sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51612>

SANS ATTESTATION OU CERTIFICAT MEDICAL POUR LES ENFANTS PRATIQUANT DU JUDO, L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT N'EST PAS COMPLETE

Pour les activités, **hors Judo** :

J'atteste que mon enfant ne présente pas de contre-indication pour pratiquer l'activité.

Votre enfant a-t-il des problèmes de santé à signaler (asthme, épilepsie, allergie...) ?.....

MINEUR :

NOM : Prénom :

Date de naissance : __ / __ / ____ Sexe : F M

RESPONSABLE LEGAL (obligatoire) :

NOM, Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Portable Mère : / / / / Portable Père : / / / /

Messagerie électronique 1 en **MAJUSCULES** : @

Messagerie électronique 2 en **MAJUSCULES** : @

Votre adresse de messagerie est OBLIGATOIRE pour nous permettre de vous communiquer des informations concernant l'activité : modifications de cours, dates de compétitions, etc... PAS D'ENVOI SMS.

Si l'écriture n'est pas lisible, l'ABC décline toute responsabilité en cas de non réception des mails.

Autorisations :

Médicale :

J'autorise les responsables de l'activité à faire soigner mon enfant et à faire pratiquer les interventions médicales d'urgence, éventuellement sous anesthésie générale, suivant les prescriptions médicales. **oui** **non**

Photographie :

J'autorise l'ABC à le photographier ou le filmer, seul(e) ou en groupe, lors des activités proposées par l'association. Cette dernière pourra utiliser ces images dans un cadre qui ne dépassera pas ses activités (exposition, plaquettes d'information, réseaux sociaux, etc...). **oui** **non**

Toute adhésion à l'Association vaut acceptation complète de la charte de l'adhérent et du protocole sanitaire en cours ou à venir (sur demande ou consultable sur le site de Souleuvre en Bocage)

Fait le __ / __ / 2024, à :

Signature :

REGLEMENT

TARIFS

ADHESION : 5€ comptés une seule fois/ personne, quelque soit le nombre d'activités

Eveil sportif (Bény ou St Martin)	70 €
Multi-sports (Bény ou St Martin)	70 €
Judo		130 €
Yoga (St Martin des B.)		135 €
	ou Carte 10 séances* 60 € *(valable 1 an)	
Badminton loisir		30 €
Danse en fête		70 €
Breakdance		105 €

MONTANT A REGLER

Adhésion à l'association (1 seule fois, quelque soit le nombre d'activités choisies)	5 €
Activité :	+ €
Réduction Forum des Assos * * si dossier complet rendu le 14 septembre (- 10€ pour une inscription annuelle - 5€ pour une carte de 10 séances et le Badminton - pas de réduction pour le Café lecture)	- €
TOTAL €

MODALITES DE REGLEMENT :

* **Espèces** (au comptant obligatoire)

* **Chèque** : Au comptant En plusieurs fois Jusqu'à 3 fois – Nombre de chèque donné :

Banque : Nom du Titulaire :

* **CE / CAF / MSA / PASS'PORT / Atout Normandie** Précisez :

(fournir tous les justificatifs, imprimés ou par mail à la référente de l'activité au plus tard le 06/10/2024)

PRECISIONS SUR LE REGLEMENT :

- si paiement groupé avec une autre activité ou un autre adhérent, précisez :

- si adhésion déjà réglée lors de l'inscription à une autre activité, précisez l'activité :

- autre précision ?

L'inscription est individuelle, forfaitaire, non transmissible et ne donne lieu à aucun remboursement ni report (sauf en cas de nouvelles restrictions sanitaires)

En cas de nouvelles restrictions sanitaires empêchant la pratique "normale" des cours, je choisis :

de poursuivre les cours par une adaptation (ex : cours en extérieur) si cela peut être proposé.

une indemnité (qui sera calculée au moment des restrictions).

ni cours à distance, ni indemnité, mais je fais un don déductible de mes impôts.

Fait le __ / __ / 2024, à :

Signature :